



SAINT-VERAND

Octobre 2025

Journal communal



« La beauté de l'automne est un poème écrit par la nature. »
(Charles Baudelaire)

Sommaire

3



RÉTROSPECTIVE

9



VIE MUNICIPALE

12



TRAVAUX

12



ENFANCE

16



CCAS

18



ASSOCIATIONS

EDITO



Riche en animations, cet été très ensoleillé a permis à de nombreux Saint-Vérannais et habitants du territoire de profiter de moments de détente, de plaisirs et de convivialité, grâce aux manifestations proposées entre autres par le Comité des Fêtes avec l'organisation de sa vogue traditionnelle ou encore par Mixage Café et les bénévoles de la « P'tite Bibli » avec la présence en nos murs de Daniel PENNAC, venu nous délecter de ses mots...

Par ailleurs, il est à signaler qu'une attention particulière a été portée par les agents municipaux, tout au long de cette période caniculaire aux aînés et aux personnes en situation de handicap.

Voici venue aujourd'hui l'heure de la rentrée, ce moment si particulier dans la vie des communes : les enfants reprennent le chemin de l'école, les associations retrouvent leurs adhérents et la vie reprend son rythme habituel des projets et des engagements partagés.

A Saint-Vérand, la rentrée est ainsi l'occasion de se retrouver et de continuer à faire vivre notre beau village tous ensemble, que ce soit à travers les activités culturelles, sportives ou les initiatives citoyennes.

Je compte sur la bonne humeur de nous tous pour que cette rentrée 2025 soit une fois de plus placée sous le signe de la convivialité, du partage et de l'élan collectif.

Je souhaite à tous les jeunes une année scolaire solidaire et ambitieuse, remplie d'apprentissages et d'épanouissement.

Bien fidèlement.

Dominique UNI

Ça s'est passé sur Saint-Vérand...

COMMEMORATION DU 8 MAI

"Ce fut une belle cérémonie en hommage à toutes celles et ceux qui se sont, d'une manière ou d'une autre, sacrifiés pour que resplendissent à nouveau les drapeaux de la patrie ! Un devoir de mémoire nécessaire et attendu pour les nouvelles générations très présentes ce jeudi autour de leurs enseignantes : les témoignages se succédaient, chants, lectures de poèmes ou de messages officiels au sein d'une assemblée nombreuse où se côtoyaient les forces de l'ordre, le lieutenant BERTRAND et les forces vives des sapeurs pompiers et des jeunes sapeurs pompiers de Saint-Marcellin, les représentants des associations dont la vocation est d'honorer la mémoire de tous ceux morts pour la France, les élus et habitants du village. Tous présents pour ce rendez-vous incontournable ! Grâce à vous tous, nous avons contribué à donner à cette commémoration une connotation particulière remplie de remerciements et de gratitude pour les choix courageux de nos anciens à ne pas oublier !"



SOU DES ECOLES

L'année scolaire s'est achevée par la traditionnelle kermesse. Les enfants ont pu profiter, sous un soleil radieux, des activités organisées par le Sou des Ecoles. Pour la première fois, la kermesse a été prolongée en soirée par une boum qui a su ravir petits et grands. Il va être difficile d'attendre une année avant la prochaine édition !



Le Sou des Ecoles a rassemblé, autour d'un apéritif convivial, l'ensemble des bénévoles qui ont participé à l'organisation des différents événements de l'année 2024-2025. L'équipe du Sou remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont pu donner de leur temps pour les enfants de Saint-Vérand.



GYMNASTIQUE FEMININE

Une fin d'année sportive avec la Gymnastique Féminine de Saint-Vérand !

Malgré une météo incertaine l'association « Gymnastique Féminine de Saint-Vérand » a clos cette année sportive par la traditionnelle balade dans les sentiers de la commune.

Ce fut un moment très convivial, mais également très sportif, puisque Michèle Croizat notre professeure diplômée d'Etat, a agrémenté la randonnée de pauses pendant lesquelles nous avons réalisé des exercices de gainage, de renforcement musculaire et bien entendu d'étirements.

Avant de nous séparer, nous avons partagé le délicieux gâteau de Michèle ainsi que des glaces et des jus de fruits, histoire de reprendre des forces !

C'est donc en pleine forme que nous avons conclu cette année sportive. Nous nous sommes donné rendez-vous le lundi 8



septembre 2025 à 19h30, à la salle des fêtes de Saint-Vérand, pour la 48ème rentrée de notre association, en souhaitant la bienvenue aux nouvelles adhérentes.

Pour rejoindre les aventures de l'Association « Gymnastique Féminine de Saint-Vérand » nous vous invitons à nous retrouver le les lundis à 19h30 à la salle des fêtes de Saint-Vérand. La première séance de découverte est gratuite, nous serons heureuses de vous accueillir. La cotisation annuelle est de 60 € pour une heure de fitness : travail de gainage, renforcement musculaire, assouplissements, étirements... dans une ambiance chaleureuse et amicale !

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Le dimanche 7 septembre, le CCAS et la mairie de Saint-Vérand ont invité les nouveaux résidents et les familles ayant accueilli un bébé dans l'année à venir partager le verre de l'amitié avec les élus. Un moment privilégié pour tisser du lien, partager la vie locale et faciliter l'intégration dans la vie de la commune. L'occasion également pour les producteurs du marché de se présenter.



MARCHE DE PRODUCTEURS

Le dimanche 22 juin a eu lieu le 8ème anniversaire du marché de Saint-Vérand. Les producteurs locaux habituels avaient convié des artisans et créateurs, ainsi que deux food trucks pour se restaurer le midi.

Environ 150 personnes ont déambulé lors de la matinée. Après un cours de bodybalance proposé par l'association Grit time, les visiteurs ont pu profiter du concert de musique de Théo Didier, à l'ombre des tilleuls.

Un moment très agréable qui a rempli son objectif, celui de rassembler habitués du marché, enfants et familles lors d'un moment convivial en musique.



AS VERSAU Braderies d'octobre et de mai

L'AS Versau a organisé deux braderies au stade de Saint-Vérand, en octobre 2024 et en mai 2025. Ces journées, placées sous le signe de la convivialité et du partage, ont rencontré un grand succès.



Stages d'octobre

Du 30 octobre au 1er novembre 2024, l'AS Versau a accueilli près de 60 enfants de 5 à 12 ans lors d'un stage d'automne riche en activités : entraînements sportifs, olympiades, jeux de société, baby-foot, tennis de table, balade d'Halloween, escape-game et tournoi de sports collectifs. Les repas, préparés par les bénévoles, ont été très appréciés, et chaque enfant est reparti avec un lot en souvenir. Un grand merci aux bénévoles, éducateurs et parents qui ont contribué à la réussite de ce stage.

Les 23 et 24 octobre, un stage spécifique aux U15 s'est également tenu. Ce fut l'occasion pour l'équipe de se préparer à la deuxième partie du championnat avec des objectifs collectifs clairement définis.



Matinée boudin

Le 12 janvier 2025, le club a organisé sa traditionnelle vente de boudin à la salle des fêtes de Saint-Vérand. Un rendez-vous gourmand et convivial qui a marqué le début d'année 2025.

Stage de printemps 2025

Sous un beau soleil printanier, 60 enfants de l'école de football ont participé à trois jours d'activités variées. Entraînements spécifiques, visites du Groupama Stadium et du Stade des Alpes, jeux, tests et repas préparés par deux cuisinières bénévoles, ont rythmé ce stage. Un grand merci aux éducateurs et aux parents pour leur investissement.

De plus, les coaches Quentin et David ont encadré un stage réunissant 15 jeunes joueurs U13 à U15.

Au programme : perfectionnement technique, travail tactique, coups de pied arrêtés, mais aussi des moments de convivialité tels qu'une randonnée de 12 km à Montchardon, une sortie

piscine, un barbecue suivi d'une nuit en tente, et pour conclure, un match amical contre la réserve de l'OSM.

Challenge Thomas et foot en marchant

La troisième édition du Challenge Thomas s'est tenue dans une ambiance conviviale et chaleureuse, le samedi 7 juin 2025. Ce tournoi intergénérationnel a permis à des joueurs de tous âges et niveaux de partager leur passion du football. En parallèle, le premier tournoi de Foot en Marchant, organisé par les vétérans du club en hommage à Thomas, a rencontré un bel engouement. Une soirée réussie sous le signe du sport et de l'amitié.



Journée nationale U6/U7

Le samedi 14 juin 2025, l'AS Versau a accueilli la Journée Nationale U6/U7 du secteur Saint-Marcellin – Pays Voironnais.

Pas moins de 24 équipes issues de 14 clubs régionaux ont participé à cette grande fête du football. L'événement a permis aux plus jeunes de vivre une journée intense, rythmée par le jeu, le plaisir et le partage.

Cette réussite n'aurait pas été possible sans l'engagement des nombreux bénévoles, dirigeants, éducateurs et parents, ainsi que le soutien des partenaires du club.

L'AS Versau peut être fière de cette organisation, reflet de son dynamisme et de sa volonté de faire vivre les valeurs du football dès le plus jeune âge.

Les 20 ans de l'AS Versau

Le samedi 13 septembre 2025, l'AS Versau a célébré ses 20 ans au stade de Saint-Vérand. Né de la fusion du FC Saint-Sauveur et du Saint-Vérand Sports, le club a su, depuis deux décennies, transmettre sa passion du football et ses valeurs de convivialité.

Cette journée anniversaire a été festive et familiale : animations gratuites, structures gonflables, borne à selfies, animation musicale, rencontres amicales et match de gala ont rythmé l'après-midi.

En soirée, après la prise de parole des officiels et un apéritif convivial, les participants ont partagé un grand repas à la broche, qui a réuni de nombreux convives.

Un bel anniversaire qui a rassemblé joueurs, bénévoles, dirigeants, partenaires et habitants autour de la passion du football et de la vie associative.





MIXAGE CAFE

Un été chaud et foisonnant de surprises culturelles à la p'tite bibli du Mixage café

Un partenariat nouveau avec le festival « Textes en l'air » de Saint Antoine l'Abbaye. Le 22 mai, la P'tite Bibli recevait l'autrice, comédienne et metteuse en scène Jeanne LEPERS accueillie en résidence à Saint-Antoine l'Abbaye, qui a fait partager au public l'écriture d'un texte en cours d'élaboration sur le thème de la jument : une quarantaine de personnes présentes ont pu bénéficier en avant-première de ce texte théâtral.



A savoir qu'une équipe de cavaliers présents à cette soirée a pu échanger avec l'autrice et nourrir sa réflexion.

Le texte abouti a été découvert lors d'une lecture proposée dans le cadre d'une journée au festival « Textes en l'air », journée organisée par le GANG des livres le 25 juillet 2025.

D'autres lectures et concerts ont permis à une quinzaine d'adhérents du Mixage Café de découvrir ce festival.

Un partenariat qui se prolongera en 2026 et s'annonce déjà riche de nouvelles rencontres culturelles !

Promenons-nous dans les bois

19 juin 2025 : le GANG des livres part en forêt pour reconnaître les lieux qui serviront de décors à une balade « lecture photos et écriture » organisée le 4 octobre pour les adhérents du Mixage avec Xavier COQUELET, photographe et écrivain spécialiste des arbres.



Les lectures apéritives du 10 juillet

Une soirée qui a réuni une quarantaine de personnes venues échanger sur leurs lectures « coups de cœur » pour un été plein de saveurs à partager,

Une soirée où furent évoqués les projets de la rentrée avec nos artistes locaux partenaires,

Une soirée bien évidemment placée sous le signe de la convivialité, égayée par le traditionnel pot de l'amitié !

Accueil de l'auteur Daniel Pennac,
parrain de la P'tite Bibli, le 30 août
2025

« Chaque livre, au-delà
des mots, a une âme à
découvrir ! »



Pour terminer l'été en beauté, c'est un auteur incontournable de la littérature francophone, Daniel PENNAC, parrain de La P'tite Bibli, que notre village a eu l'honneur de recevoir pour une lecture publique.



Cette mémorable soirée s'est déroulée sous le préau de l'école, aménagé et décoré par l'équipe du « GANG des livres » avec l'aide du service technique de la commune.

Un public nombreux (160 personnes) a écouté avec des étoiles plein les yeux, le beau texte « La petite lumière », fable intime et poétique de l'auteur italien Antonio MORESCO, admiré par D. PENNAC. A l'issue de cette lecture, D. Pennac se prêtait

volontiers, avec la gentillesse qu'on lui reconnaît aux nombreuses dédicaces sollicitées.

La librairie Le Marque Page de Saint Marcellin était présente et proposait des livres de l'auteur.

La soirée s'est terminée au Mixage Café avec le pot de l'amitié offert par la municipalité où chacun a pu côtoyer Daniel Pennac et apprécier son humilité et son humanité.

☺ Pour ceux qui voudraient le découvrir ou le relire, ses livres sont disponibles à la P'tite Bibli.

Le « Gang des livres » est maintenant reparti pour de nouvelles animations qui seront proposées d'ici peu aux adhérents du Mixage Café.



SPORT LOISIRS BIEN ÊTRE

La tradition est bien installée ! La saison sportive s'est terminée par notre pique-nique champêtre, devant la salle des fêtes de Saint-Vérand, le 20 juin dernier. Une nouvelle occasion de se rencontrer sans bâtons, ni tapis pour partager nos préparations culinaires respectives. Thibault, notre nouvel animateur, était présent au milieu de ses adhérent(e)s du mardi. Trente-cinq personnes étaient présentes et de nombreuses pré-inscriptions ont été enregistrées pour la saison 2025-2026.



Le forum des associations de Saint-Vérand, cette année installé à Saint-Sauveur, a une fois encore été marqué par la rencontre de très nombreux visiteurs séduits par les activités variées proposées par SLBE. Les séances de Pilates sont bien remplies ; la Randonnée Pédestre compte déjà 40 inscrits. Vous pouvez réaliser des essais gratuits et sans engagements pour toutes les activités.

COMITE DES FÊTES

Organisée par le Comité des fêtes, la vogue a regroupé pas loin de 600 personnes sur le week-end du 27 et 28 juillet dernier.

250 personnes ont également pu profiter des randonnées pédestres et VTT.

Ce week-end de festivités s'est achevé par un feu d'artifice, tiré depuis l'école primaire, qui fût particulièrement apprécié.

Une tradition et de beaux souvenirs rendus possibles grâce à l'implication du bureau mais aussi de nombreux bénévoles.

N'hésitez pas à contacter le Comité des fêtes si vous souhaitez rejoindre l'aventure.



AMICALES DES BOULES

Saison du 1er mai 2025 au 29 septembre 2025

Boulodrome ouvert tous les lundis et mercredis (jeux de boules lyonnaises et cartes)

Au programme:

- 1 concours par mois est réservé aux sociétaires de l'Amicale
- 2 challenges traditionnels (Challenge BARBERO et FANJAS)
- 1 rencontre amicale contre le club de St-Romans
- 1 challenge de la ville (concours boules lyonnaises vogue)



Très belle saison (plus de 130 adhérents), malgré la canicule, sur des superbes jeux de boules ombragés.

Fin du réseau de télécommunication « cuivre »

Le réseau en fibre optique, qui offre des accès Internet à haut débit et une téléphonie qui s'appuie sur une autre technologie, est en cours de déploiement sur la commune.

Actuellement certains sites sont raccordés en fibre optique, d'autres ne le sont pas du fait de l'occupant, certains encore ne peuvent être réalisés pour des raisons techniques. 7 problèmes techniques ont été identifiés et transmis par la mairie à l'opérateur d'infrastructure fibre optique XPFibre. Ces problèmes sont en attente de résolution.

L'opérateur Orange Business Service, propriétaire du réseau de télécommunication en cuabonnés en cuivre, qui permet de raccorder les abonnés de téléphonie classique et les abonnés Internet de type ADSL, a pris contact avec la mairie et planifié le démontage de son réseau qui doit fermer en 2030. A cet effet, les éléments situés sur la commune de Saint-Vérand doivent normalement être démontés en 2029.

Il reste donc 3 ans pour, pour que d'une part XPFibre traite les problèmes techniques et que, d'autre part, les occupants des sites migrent leurs services de téléphonie et d'accès Internet sur le réseau fibre optique avec l'opérateur de leur choix.

VIE MUNICIPALE

Marché de producteurs

Retrouvez les producteurs, tous les dimanches matins de 9h à 12h à côté de la mairie de Saint-Vérand.

Viandes, fruits, légumes, pains, brioches et fromages, mais aussi café et convivialité vous attendent.



Elections municipales 2026

Les scrutins des prochaines élections municipales auront lieu les dimanches 15 mars et 22 mars 2026 (si un second tour est nécessaire).

Dans ce cadre, les personnes qui ne sont pas inscrites sur les listes électorales de Saint-Vérand et qui souhaitent le faire en vue de participer au scrutin, doivent effectuer leur demande d'inscription sur les listes électorales avant le :

- mercredi 4 février 2026 pour une inscription en ligne,
- vendredi 6 février 2026 pour une inscription papier.

Evolution du site Internet de la commune

Comme la plupart des sites des communes de l'intercommunalité, celui de Saint-Vérand est hébergé sous la responsabilité de SMVIC. La version 2014-2025, en service jusqu'en août 2025, est devenue aujourd'hui obsolète.

Depuis plus de deux ans, SMVIC conduit des travaux avec l'implication des municipalités de sa zone de compétence pour les migrer vers une version plus actuelle. Un changement d'hébergeur a entraîné une rupture technologique, ce qui conduit à une visibilité différente du nouveau site. Il a aussi permis l'apport de nouvelles fonctionnalités et des processus d'utilisation différents.

A ce jour, le nouveau site, mis en service fin août 2025, n'est pas complètement abouti, mais le premier impératif réalisé par la municipalité a été de transférer l'ensemble des éléments existants de l'ancien site web vers le nouveau. C'est chose faite et, bien que tout ne soit pas opérationnel, le nouveau site est accessible à l'adresse : <https://saint-verand.fr/>

Ce qu'apporte déjà le nouveau site :

L'affichage est adapté aux ordinateurs, mais aussi aux tablettes et smartphones ;

Les échanges entre le terminal et le site sont sécurisés ;

Les associations peuvent déclarer elles-mêmes leurs événements qui, suivant leur importance, seront diffusés sur d'autres sites que celui de la commune (si leur portée est départementale, régionale, ...).

Lors du dernier trimestre 2025, vont être ajoutés les modules de gestion des associations et de newsletter. Ce dernier module permettra de diffuser, de manière dématérialisée, des lettres d'information de la mairie directement aux abonnés inscrits, chaque utilisateur pouvant s'inscrire ou se désinscrire, à sa guise, via le site. Tout ceci devrait être mis en service en fin d'année grâce au travail conjoint des agents de SMVIC et de l'hébergeur situé en Isère pour la partie technique et des personnes en charge de l'administration du site communal pour le contenu.

En conséquence, soyez tolérants vis-à-vis des dysfonctionnements que vous pouvez rencontrer. Une migration de sites Internet, n'est jamais une chose simple.

Si on peut espérer que tout soit installé d'ici la fin de l'année, il faudra attendre la fin du premier semestre 2026 pour que le site Web soit arrivé à maturité, le temps de terminer les réglages et adaptations nécessaires pour rendre son utilisation facile et agréable pour tous ses utilisateurs.



LES SAINT-VERANNAIS ONT DU TALENT



Le 23 et 24 Aout dernier, Noémie FOUCHERIQ, habitante de la commune, a participé aux Championnats de France 2025 de Drone Racing, organisés à La Gaude (Alpes-Maritimes). Elle y a réalisé une performance remarquable :

- . 12e place au classement général, (sur 33 pilotes en compétition)
- . 3e place du championnat junior.

À seulement 12 ans, Noémie est la benjamine de la compétition et figure déjà parmi les meilleurs pilotes de France de la discipline. Noémie est également à la première place des pilotes féminines de France de Drone Racing.

Depuis deux ans, Noémie pratique avec passion le Drone Racing (discipline d'aéromodélisme radiocommandé où les pilotes dirigent des drones de course à grande vitesse à travers des circuits balisés, demandant à la fois dextérité, concentration et réflexes. « C'est un peu comme faire de la formule 1, mais avec un drone »).

Elle s'entraîne au sein de l'association Drone Racing Poliéna (association du Sud Grésivaudan, contact droneracingpolienas@gmail.com).

L'année sportive 2025-2026 sera encore plus ambitieuse puisqu'elle participera aux courses internationales organisées par la Fédération Aéronautique Internationale (FAI), en France, en Allemagne ou encore en Italie.



Félicitations à Rose, Première dauphine "Miss Excellence vallée de l'Isère"

La commune de Saint-Vérand tient à adresser ses plus vives félicitations à Rose LEON qui a brillamment représenté notre village lors du concours de beauté "Miss Excellence vallée de l'Isère".

Grâce à son élégance, sa gentillesse et son naturel, Rose a conquis le coeur du jury et obtenu le titre de 1ère dauphine.

Nous sommes très fiers de cette jeune Saint-Vérannaise qui, par son sourire et son attitude exemplaire, porte haut les couleurs de Saint-Vérand. BRAVO ROSE... Nous te souhaitons tout autant de réussite pour le concours de "Miss Excellence Rhône Alpes !



Brice COUTE, adepte du crossfit, un sport mêlant force athlétique, cardio et gymnastique, vient de terminer 3ème de la finale du championnat de France. Le voilà qualifié pour les Mondiaux !

Ceux-ci se dérouleront en novembre en Australie.

Passionné de sport, il a découvert le crossfit il y a 5 ans dans le but premier de maintenir sa condition physique. A 45 ans, il est aujourd'hui devenu « accro », s'entraînant 5 à 7 fois par semaine à la salle de sport. C'est là qu'il cherche à repousser toujours ses limites et pour lui, le mental prime dans ces entraînements à haute intensité.



Rappel des obligations pour les propriétaires et les locataires en matière de taille de haies et autres végétaux.

Articles de loi du code civil sur l'obligation de taille et d'égagement des propriétaires riverains.

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

Les distances à respecter sont les suivantes :

- Pour les plantations de plus de 2 mètres : distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative
- Pour les plantations de moins de 2 mètres : distance est fixée à 0,50 mètre de la limite séparative

La distance se calcule du milieu du tronc, de l'autre côté c'est la limite séparative qui sert de point de mesure. Si les terrains sont à des niveaux différents, les hauteurs des plantations sont mesurées par rapport au niveau du terrain où elles sont plantées.

Responsabilités du propriétaire des végétaux

Lorsque le voisin ne respecte pas les règles de distance, il peut être contraint par le tribunal soit d'égager les arbres à la hauteur légale, soit de les arracher. Vous ne pouvez plus exiger l'arrachage de l'arbre si ce dernier a dépassé la hauteur légale ou préconisée par les usages locaux depuis plus de 30 ans. Le point de départ de ce délai est la date où l'arbre en grandissant a dépassé la hauteur prescrite.

Entretenir les plantations

Tout propriétaire doit couper les branches qui dépassent la limite séparative et avancent sur le terrain voisin. Le voisin n'a pas le droit d'égager les branches lui-même. Il a en revanche, la faculté d'exiger que cet élagage soit effectué même si le dépassement des branches a été toléré pendant plus de trente ans. Vous pouvez exiger cet élagage, même si cette opération risque de faire mourir l'arbre. Contrairement aux branches, vous avez le droit de couper les racines des arbres voisins qui empiètent sur votre terrain. En cas de dommages subis par votre fonds, votre voisin peut être tenu pour responsable. Si ce sont les branches d'un arbre fruitier qui avancent sur la propriété contiguë, votre voisin n'est pas autorisé à cueillir les fruits, mais s'ils tombent par terre, il peut les ramasser.

Vos plantations empiètent sur le domaine public

L'égagement du branchage des arbres peut être dicté par le souci de la sécurité des personnes qui empruntent une voie publique, communale ou départementale. Aussi les maires sont parfaitement fondés, au titre de leur pouvoir de police, à exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'égagement des plantations riveraines d'une voie publique.

– Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public

– Au-dessus d'un chemin rural, les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du

chemin. Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux.

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survient en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique.

La mairie peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain, après mise en demeure par lettre recommandée avec AR et restée sans effet. Chaque préfet peut dans son département, prendre par arrêté des dispositions de lutte contre les incendies. Il peut aussi prendre des dispositions imposant aux propriétaires un débroussaillage aux abords de leur propriété.

Maraîchers à Varacieux cherchent à déménager

Trop serrés pour que notre activité soit viable, nous sommes à la recherche d'un nouveau lieu nous permettant de continuer à produire des légumes (et d'en vivre) : 2 à 3 Ha à peu près plats, accessibles, irrigables, avec un bâtiment agricole ou la possibilité d'en construire un, le tout à l'achat ou à la location.

La possibilité de se loger serait un plus.

Plus de surface est bienvenue pour pouvoir garder nos brebis (pâturage).

Nous étudions toutes les propositions !

Quentin 06 73 97 71 11

Clémentine 07 85 64 60 33





La rénovation de la table d'orientation de Saint-Vérand, prise en charge par Saint Marcellin Vercors Isère Communauté, s'est terminée début septembre. Pour la découvrir, plusieurs randonnées disponibles au départ de Saint-Vérand.

« Balade tranquille pour monter à la statue de Notre Dame des Champs. Au sommet, on trouve également une table d'orientation avec une magnifique vue sur le Vercors. Un parking est disponible à deux pas du départ, à côté de la mairie. Le circuit complet permet de faire une boucle. Bonnes chaussures et pantalons recommandés.

Attention les chemins sont vite boueux en cas de pluie récente. »

Source Decathlon Outdoor (2.9km, 77mètres de dénivelé positif, durée 1h).



TRAVAUX



La croix de chemin est un symbole chrétien qui s'est répandu principalement à partir du XVII^e siècle en Italie. Elles sont dues à la volonté publique des communautés ou celle privée des familles.

La loi de séparation de l'église et de l'état a transféré aux communes la charge de les entretenir.

Les croix de Saint-Vérand encore existantes ont été restaurées en cette année 2025. Il y avait du travail comme le montrent les photos avant et après.

Carrefour D518-D71

Avant et après.



Après de longs mois d'attente, la passerelle piétonne du pont du Stade a été entièrement rénovée.

Suite à une erreur de conception ayant accéléré son vieillissement, elle a été reconstruite par les établissements Royans Charpentes qui ont sous-traité la pose à l'entreprise JB Charpente.

La nouvelle conception de la passerelle, ainsi que les modifications apportées, permettront de garantir une meilleure durabilité de la structure.

En amont des travaux, la commune a procédé à l'abattage des grands arbres situés en aval du pont afin de limiter l'humidité et l'accumulation de feuilles sur la passerelle. Cette intervention contribue également à améliorer la visibilité pour la circulation et le fonctionnement de l'alternat.



Du mouvement aux services techniques

Cet été, cinq jeunes de Saint-Vérand ont eu l'opportunité de rejoindre l'équipe des services techniques de la commune. De mi-juin à mi-août, ils ont travaillé de 1 à 3 semaines chacun, venant ainsi apporter une aide précieuse aux agents. Encadrés par Loïc, responsable des services techniques, ils ont participé à de nombreuses missions : peinture, entretien des espaces verts, nettoyage des équipements communaux, petits travaux à l'école, tonte, etc. Cette expérience a été bénéfique et enrichissante, tant pour les jeunes que pour la collectivité. Au vu du succès de cette initiative, elle devrait être reconduite dans les années à venir.



Par ailleurs, suite à l'arrêt de travail de Thierry, prévu pour plusieurs mois, la commune a recruté Matheo Remon le 1er septembre. Jeune diplômé d'un CAP Maçonnerie et d'un CAP Maintenance des bâtiments, il renforce l'équipe en assurant l'entretien et les travaux sur les bâtiments communaux ainsi que diverses missions sur la voirie.

Depuis le 1er octobre, Lionel Gilibert, en CDD depuis janvier dernier, a été titularisé. Il est désormais en charge de l'entretien et du nettoyage des espaces publics, de la création et de l'entretien des espaces verts, de la tonte, ainsi que de multiples services rendus à la mairie et aux associations.

L'équipe des services techniques est aujourd'hui composée de Loïc, Lionel, Matheo et Mael (apprenti), en attendant le retour de Thierry.

École

Une nouvelle rentrée à l'école Alice Milliat.

La dénomination officielle de l'école qui a eu lieu le mardi 1er juillet à 18h30 à la suite de l'exposition de fin d'année présentée à l'école. De nombreux enfants, parents et habitants étaient présents à cet événement, qui a été clôturé par un verre de l'amitié.



Le lundi 1^{er} septembre, les 144 écoliers prenaient le chemin de l'école où les attendaient leurs maitresses. Il y a eu un peu de changement durant l'été : Mme Laurie FRAILE est partie exercer de nouvelles fonctions au sein de la circonscription, laissant la place à Mme Maëlys COURTINE et Mme Carine HUGUES (en

Périscolaire

L'équipe du périscolaire est, cette année encore, fin prête pour faire preuve d'innovation et d'ingéniosité dans les activités proposées aux enfants lors des temps d'accueil et de restauration.

Que ce soit lors de la pause méridienne ou de l'accueil de soir, ces activités qui viennent en complément du temps scolaire connaissent toujours un franc succès.

Cette année, le Périscolaire s'associe au projet de l'école "Et Si..." dans le cadre du PEDTI (Projet Educatif de Territoire Intercommunal). L'objectif de ce projet commun consiste à proposer des activités alternatives et à laisser les écrans de côté.

décharge de Mme ARNAUD) a été remplacée par Mme Emilie GARCIN. L'école a de nombreux projets de sorties (peut-être une classe de découverte pour 4 classes) ou d'activités (animations autour de la nature, danse, rugby, yoga, musée...) qui sont financées grâce aux subventions de la mairie et du Sou des écoles, de journées avec les parents à l'école, divers partenariats locaux...

Une année sous le signe de la recherche d'alternatives aux écrans, à réinvestir en famille !

ENFANCE



Ainsi se mettront en place tout au long de l'année des propositions de « petits challenges » qui conduiront les enfants à s'entraîner à la maison, l'élaboration d'un livret

contenant des dessins « *« Avec mes parents, que pourrais-je faire comme activités au lieu de regarder les écrans ? »* » ou encore des interviews autour des écrans en partenariat avec Radio Sud Grésivaudan.



JEUNESSE

Les jeunes du Mixage Café ont dansé contre le harcèlement

Du 7 au 11 juillet, Mixage Café a accueilli un projet artistique fort et engagé, mené par les ados du « Conseil de Jeunes ». Durant cette semaine, 15 adolescents, âgés de 11 à 17 ans, ont participé à l'élaboration d'une chorégraphie autour du thème du harcèlement.

Ce projet de danse a été encadré par une professionnelle, reconnue sur le territoire : Juliette, la chorégraphe de la CIE 158, a accompagné les jeunes

dans la création d'une performance aussi expressive que percutante. À travers le langage du corps, les participants ont exploré les différentes facettes du harcèlement, en mettant en lumière les émotions, les blessures invisibles, mais aussi la force de la solidarité et de la résilience.



Le point culminant de cette initiative s'est déroulé le vendredi 11 juillet, avec l'intervention de l'association « Le Fil Rouge », spécialisée dans la création audiovisuelle liée à l'action culturelle. L'équipe a filmé la chorégraphie pour en faire un clip vidéo professionnel, destiné à être diffusé sur l'ensemble du territoire.

Ce projet a été rendu possible grâce au soutien financier de la MSA, engagée depuis plusieurs années aux côtés du Mixage café et de ces jeunes.

En mobilisant l'expression artistique pour sensibiliser à une problématique sociétale majeure, le « Conseil de Jeunes » a démontré une fois encore que l'art peut être un outil puissant de changement et d'engagement. Une initiative inspirante qui restera en mémoire et qui continue de porter ses fruits !



ACCUEIL DE LOISIRS ZEBULON

Le Train de l'Histoire fait escale au centre de loisirs ZEBULON !

Cet été, notre centre de loisirs a embarqué les enfants dans un voyage dans le temps ! Chaque semaine, nos petits voyageurs ont découvert une époque différente, de la préhistoire à la mythologie grecque, aux chevaliers du Moyen Âge, aux inventions de l'époque moderne. Dernier arrêt : la vie dans le futur !



Au programme encore et toujours : les grands jeux, les ateliers créatifs, une sortie vélo et même des énigmes à résoudre dans le village de Saint-Vérand !

Les enfants ont adoré se transformer en explorateurs, inventeurs ou historiens et partager leurs découvertes avec leurs camarades.

Nous avons passé des moments forts grâce à l'ensemble des prestations des intervenants et aux sorties proposées, toujours très appréciées des enfants : intercentre à l'AFR de Chatte, créations artistiques avec Laurence MATESSA, course d'orientation avec Sport 38, sorties à L'arbre à fil et à la piscine de Chatte, bulles géantes et structures gonflables, ventriglisse géant et l'association « Battle of Colors » avec les Olympiades d'Antan.

Un été riche en aventures, en rires et en apprentissages qui a permis à chacun de voyager sans quitter le centre de loisirs.



RETENEZ BIEN !

Dates à retenir pour les prochaines vacances d'hiver du 9 au 13 février 2026

- Programme : vendredi 16 janvier 2026
 - Réservation : du samedi 17 au jeudi 22 février 2026
- ⇒ Validation réservation : du lundi 26 au vendredi 30 janvier 2026



Des vacances qui ont du sens « Ensemble pour un futur solidaire »

Du 15 au 18 juillet, les jeunes du Mixage Café ont accueilli leurs homologues du centre social AQCv de Chambéry pour une colonie de vacances riche en découvertes et en échanges.

Quatre jours durant, ils ont partagé des moments de convivialité placés sous le signe de l'apprentissage, du développement personnel, de l'amitié et du loisir.

Cette rencontre s'est appuyée sur des valeurs fortes : la solidarité, l'engagement et l'ouverture au territoire du Sud Grésivaudan. Les participants ont ainsi pu explorer ses richesses, découvrir les produits locaux, le maraîchage, ainsi que des modes de vie alternatifs valorisant l'environnement et le respect de la nature.

Ces expériences concrètes ont été de véritables révélations : beaucoup de jeunes ont pris conscience de la vitalité de leur territoire et de la diversité des initiatives qui y fleurissent. La rencontre avec les paysans, en particulier, a marqué les esprits : elle a éveillé une réflexion nouvelle sur l'alimentation, la consommation responsable et le lien profond qui nous unit à la terre.

Au-delà des apprentissages, cette colonie a renforcé les liens entre jeunes ruraux et urbains, tout en leur donnant envie de poursuivre cette dynamique collective : une expérience inspirante qui ouvre la voie à de nouveaux projets communs, porteurs d'espoir et d'engagement fort.

Ils ont compris qu'une bonne alimentation a un coût, et que, pour que chacun y ait accès, des habitants et associations locales expérimentent déjà une Sécurité Sociale

CCAS.VIE SOCIALE

de l'Alimentation (SSA). Ce dispositif, inspiré de la Sécurité Sociale, permettrait à tous de contribuer selon ses moyens et

d'accéder, en retour, à des produits sains et locaux.

Des initiatives concrètes existent déjà, comme sur le marché de la Clé des Sables à Saint-Lattier ou celui de Terroloko à Notre-Dame-de-l'Osier. En partageant ces découvertes, les jeunes ont pu transmettre à leurs proches non seulement leurs expériences de vacances, mais aussi une vision porteuse d'avenir, celle d'un territoire solidaire où bien manger devient un droit pour tous.



Ce projet n'aurait pas pu voir le jour sans le soutien des partenaires financiers. Les jeunes ont eux-mêmes répondu à un appel à projet en déposant une demande de subvention appelée « Coup de pouce ». Ils ont été récompensés en obtenant

l'intégralité du financement demandé, preuve de leur implication et de la qualité de leur projet.

Un été très chaud

Cet été, alors que les températures ont grimpé de manière exceptionnelle, les membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Actions Sociales et les secrétaires de mairie se sont mobilisés pour contacter les personnes âgées et/ou vulnérables. Ils ont passé des appels réguliers afin de s'assurer que chacun allait bien, répondu aux éventuelles difficultés et rappelé les gestes à adopter pour se protéger face à la chaleur.

Le registre canicule permet de recenser sur un fichier communal les personnes qui souhaitent se faire aider en cas d'épisodes caniculaires. Il s'agit d'un service gratuit et confidentiel. Le maire est tenu d'instituer et de tenir à jour ce registre nominatif communal.

Ce fichier a pour vocation de localiser les populations les plus à risque, qui seront régulièrement contactées par les services de leur commune pendant toute la durée de l'alerte, afin de s'assurer qu'elles n'ont pas besoin d'aide. Lors de ces appels, les agents rappellent également les conseils élémentaires pour éviter les risques de déshydratation et pour se rafraîchir. Si la personne appelée ne répond pas et que la non-réponse est jugée inquiétante, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), chargé de ces appels, peut contacter la police municipale qui se déplacera et qui pourra en dernier recours contacter les pompiers.

Vous souhaitez votre inscription dans ce registre, alors présentez-vous directement au secrétariat de mairie ou téléphonez au 04 76 38 11 05 !

Retenez la date : le repas des aînés aura lieu le 30 novembre 2025 !

MIXAGE CAFE

Journée « Portes Ouvertes » au Mixage Café

Le samedi 6 septembre, le Mixage Café a organisé une journée « portes ouvertes » placée sous le signe de la convivialité et du partage. Petits et grands se sont retrouvés sous un soleil radieux pour (re)découvrir cette maison, son joli jardin et les animations proposées par les bénévoles. Tout au long de l'après-midi, les visiteurs ont pu échanger autour d'un café et des douceurs sucrées, participer aux ateliers (danse en ligne, Qi Gong, yoga du rire, randonnée...), découvrir les projets et activités à venir.

Lors de cette journée, les jeunes ont été très présents et engagés. Ils ont participé activement en se chargeant d'offrir des boissons aux visiteurs. Un moment fort de la journée a été la lecture d'une histoire qu'ils avaient eux-mêmes imaginée et illustrée à l'aide du kamishibai.

Cette journée a été une belle occasion de tisser du lien, de faire connaître l'espace de vie sociale et de célébrer la rentrée.



Les bénévoles au cœur de la vie du Mixage Café

Ils sont une quarantaine de bénévoles à s'investir au quotidien pour faire vivre cet espace de vie sociale. Bénévoles passionnés, engagés, toujours prêts à donner de leur temps et à partager leurs savoir-faire. Leur dynamisme crée un lien social précieux, dans une ambiance chaleureuse et inclusive. Qu'il s'agisse du jardin partagé, de randonnées, d'animations culturelles, d'ateliers aiguilles, de yoga, de danse en ligne, de Qi Gong, d'ateliers culinaires... ces activités variées participent à l'animation du lieu et renforcent ainsi les échanges entre

les habitants.

Pour les remercier, une soirée musicale a été organisée le 5 juin dernier au Mixage café. Un moment festif et convivial autour d'un repas partagé. En juillet, les bénévoles ont également eu l'occasion de découvrir un lieu d'exposition d'art contemporain, l'Art'Solite à Saint-Jean en Royans.

Remercions les pour leur énergie, leur engagement et leur générosité. Grâce à eux le Mixage Café continue d'être un lieu accueillant, vivant et inspirant !



EDITIONS ACHILLE LESCABOT

8ème salon du livre à Saint-Vérand

Le rendez-vous annuel des passionnés de lecture se déroulera le dimanche 16 novembre 2025 de 9h30 à 17h à la salle des fêtes.

De nombreux auteurs locaux invités par l'Association « Editions Achille Lescabot » viendront dédicacer pour vous leurs œuvres. Romans, poésie, humour, thriller, livres historiques ou contes pour enfants, tous les thèmes seront présents. Atelier d'écriture, tombola et diverses manifestations. Entrée libre.



LES JOYEUX DAUPHINOIS



Concours interclubs :

Le concours interclubs 2025 de belote, coinche et pétanque s'est déroulé le 23 avril 2025 à Saint-Vérand.

Organisé par le club des Joyeux Dauphinois, il a rassemblé 80 participants.

Repas de fête des pères et des mères :

Le repas de fête des mères et des pères s'est déroulé le 11 juin 2025 au restaurant "Les saveurs du Grangeon" à L'Albenc où 28 convives étaient présents pour partager un repas dans une bonne ambiance.

ASSOCIATIONS



SOU DES ECOLES

Retrouvez les manifestations du Sou pour cette nouvelle année.

- Vente de brioches et jus le dimanche 23 novembre de 9h à 12h à Zebulon. Commande possible en ligne via le QR code (voir ci-joint) jusqu'au jeudi 13 novembre.
- Vente de fromages le 1er février
- Rando des Rameaux le dimanche 29 mars



Bureau du Sou : Président: Mathieu Le Fur Trésorière : Anaïs Pevet
Vice-trésorier : Fabrice De Moro Secrétaire : Pierre-Olivier Gonin
Vice-Secrétaire : Marine Gonin

SAINT VERAND HIER ET AUJOURD'HUI

C'est la rentrée pour le patrimoine, aussi.

Toute personne intéressée par le patrimoine de Saint-Vérand peut participer aux activités. Cette année nous nous retrouvons tous les lundis de 14h à 16h30 à la salle Paul Berret, en mairie.

Les archives municipales sont alors accessibles.

Merci de téléphoner au 06 85 92 27 06 pour vous assurer que la permanence a bien lieu.

L'agriculture dans les années 1920-1930 est le thème actuellement exploré. Vous pouvez amener votre témoignage ou votre envie de participer.

Tout autre sujet est envisageable. Nous essayons de former une équipe de recherche et d'entraide.

L'accueil de documents et la gestion des archives, papier ou électronique, sont toujours à l'ordre du jour.

Le vendredi 7 novembre à 20h aura lieu une conférence à la salle communale de Saint-Vérand. « A la découverte des oiseaux de nos campagnes ».

Contacts

Jacques Ducros 06 32 54 76 79

Michel Coudert 06 85 92 27 06

SPORTS LOISIRS BIEN-ÊTRE

Début Octobre 2025 ne ratez pas le lancement du site internet de SLBE. Créé, ou plutôt concocté durant la période estivale puis finalisé durant le mois de septembre, le « bébé » est prêt à naître. Nous ne vous en disons pas davantage, le lien internet sera envoyé à tous les adhérents dès la fin septembre.



Bienvenue sur le site de
Sports Loisirs Bien-Être

Samedi 22 novembre 2025, de 9h30 à 12h00, se tiendra l'Assemblée Générale de SLBE, à la salle mairie de Saint-Vérand, salle Paul Berret. Nous invitons tous les adhérent(e)s à participer à ce temps fort annuel. Au-delà des activités sportives qui les rassemblent chaque semaine, il est important de partager ce moment particulier où l'on fait connaissance des sportifs engagés sur d'autres disciplines, où l'on rencontre les membres du bureaux et les animateurs. Cette réunion est également l'occasion de manifester son soutien aux bénévoles qui assurent l'encadrement de plusieurs activités. L'AG se terminera par un temps convivial toujours apprécié. La présence à l'AG Extraordinaire qui débutera la séance est importante, plusieurs modifications de nos statuts seront proposées.

« Save the date » soirée Galette SLBE vendredi 16 janvier 2026 à partir de 18h30 à la salle des fêtes de Saint-Vérand. Ce temps de convivialité à mi-saison est toujours apprécié. Il rassemble avec bonheur les pratiquants de Saint-Vérand et de Vourey. Les repas partagés, toujours très variés et très haut en couleur, nous font découvrir les recettes originales préparées par d'autres. Il suffit de regarder les photos de l'an dernier pour en avoir déjà l'eau à la bouche.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Daniel Blanc

Téléphone : 06 37 45 69 87 Courriel : assoslbe@yahoo.com

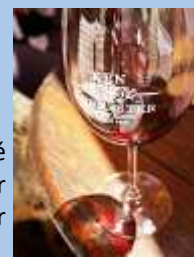


Le Comité des fêtes recherche des bénévoles

**Rendez-vous le 21 novembre 2025 à 19h30 pour
l'ASSEMBLEE GENERALE, suivie d'un apéritif**

Soirée au bord de la mer
**Vendredi 19 décembre 2025 à 19h à la
salle des fêtes de Saint-Vérand**

Dégustation d'huîtres, crevettes, saumon fumé et escargots avec possibilité de commande pour vos réveillons. Les boissons seront vendues par le Comité des fêtes.



Plus de renseignements sur le site du Comité des fêtes ou 0613305647

comitedesfetessverand.38160@gmail.com

Mondée traditionnelle

**Samedi 24 janvier 2026 à 19h à la salle des fêtes de
Saint-Vérand**

Le comité des fêtes offre le casse-croûte : Saucisson cuit, pommes de terre, fromage. Animations prévues lors de la soirée. Venez avec vos amis et apportez le dessert.

4ème randonnée nocturne

Rendez-vous le samedi 31 janvier 2026

Départ à 17h30, deux parcours, ravitaillements sur le parcours et soupe au lard à l'arrivée. En cas de mauvais temps, la soupe sera maintenue.

Nouveauté cette année : parcours enfants (4kms environ) à partir de 14h suivi d'un goûter !

La cérémonie des vœux aura lieu
le vendredi 9 janvier 2026
à la salle des fêtes de Saint-Vérand

Infos pratiques

Services communaux :

Mairie 04 76 38 11 05

Horaires de la mairie :

- Lundi et jeudi 13h30-17h
- Mardi, mercredi et vendredi 8h30-12h et 13h30-17h

Mme le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

MixAge Café
04 76 38 82 19

Du lundi au vendredi de 14h à 18h

<http://mixagecafe.wixsite.com/ccas>

Zébulon 04 76 64 92 46

Agence postale
04 76 64 06 46

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h à 17h
- Mercredi de 8h30 à 12h

Arrivée des lettres recommandées et Colissimos :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi à 15h30

Départ du courrier :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi à 15h

Marché des producteurs

Tous les dimanches matins de 9h à 12h

Services intercommunaux :

Eau et Assainissement

Service d'astreinte tous les jours et 24h/24h au **04 76 36 94 01**

Pour les questions d'ordre administratif :

regie.eau@3c2v.fr ou **04 76 64 01 81**

- du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

Déchèterie

Route de la croix de May à Saint-Sauveur

- Lundi : 9h – 12h et 13h30 – 18h
- Mardi : 10h – 18h *
- Mercredi : 9h – 12h et 13h30 – 18h
- Jeudi : 9h – 12h et 13h30 – 18h
- Vendredi : 10h – 18h *
- Samedi : 9h – 18h

*Ouverture réservée aux professionnels mardi et vendredi de 8h à 10h sur Saint-Sauveur

CARNET



Mariage

- Yoann COLDEFY et Noriteru KANEHIRA 12/04/2025
- Arthur BRUNEL et Audrey MOULICHON 03/05/2025
- Claude AYMOZ et Cécile BANITZ 17/05/2025
- Didier PICCARD et Françoise BACHASSON 07/06/2025
- Benjamin ISERN et Joanna DE SOUSA 06/09/2025
- BORTOLUZZI Anthony et Anyssa DA COSTA 06-09-2025



Décès

- Jean-Marie BROMBECK 09/04/2025
- Hélène GERBERT née VEYRET 21/04/2025
- Jean-Pierre CATTOT 02/05/2025
- Paul PAIN 23/07/2025
- Thierry POULET 02/08/2025
- Pauline ODOIT née MARTINEZ 19/08/2025



Naissance

- GOUY-PAILLER Owen né le 14/06/2025 à ROMANS-SUR-ISERE
- DURAND Emma née le 04/07/2025 à VOIRON
- GONIN Marceau né le 22/08/2025 à VOIRON



Journal communal

Mairie de Saint Vérand
412 Le village
38160 SAINT VERAND
04 76 38 11 05
mairie@saint-verand-38.fr

Responsable de la publication
Dominique UNI, Maire

Impression

Edité par Press Vercors sur papier recyclé.

Dépôt légal à l'impression.

RETROUVEZ - NOUS

<https://saint-verand.fr/>
Commune de Saint Vérand